



A LA REQUETE DE LA SELARL BCM SUR ADMINISTRATION PROVISoire DE LA SARL LES  
TRANSPORTS AU FIL DE L'EAU 10 QUAI DE L'EUROPE 21170 ST JEAN DE LOSNE  
VENTE DU 23/02/2022

10 QUAI DE L'EUROPE 21170 ST JEAN DE LOSNE

**21 – DIJON**

**10 QUAI DE L'EUROPE – ST JEAN DE LOSNE 21170**

**SUR ADMINISTRATION PROVISoire DE LA**

**SARL LES TRANSPORTS AU FIL DE L'EAU**

**A LA REQUETE DE LA SELARL BCM**

**Vente aux enchères publiques le 23 FEVRIER 2022 A 11 HEURES**

**MISE A PRIX 60 000 €**

**LOT N°1 :**

PENICHE LANDY 39.10 Mètres Année 1968

Moteur CUMMINS KT19 – 423 CV

**LOT N°2**

Bungalow aménagé avec 2 chambres

<iframe width="560" height="315" src="https://www.youtube.com/embed/bg760GhTnxI" title="YouTube  
video player" frameborder="0" allow="accelerometer; autoplay; clipboard-write; encrypted-media;  
gyroscope; picture-in-picture" allowfullscreen></iframe>

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de  
réunion éventuelle.

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit de regrouper des lots.

Visite sur rendez vous et le 23/02/2022 DE 10 H A 11H.

ENLEVEMENT APRES COMPLET PAIEMENT DU BORDEREAU ACHETEUR.

Dès l'adjudication prononcée les lots adjugés demeurent aux risques frais et périls des adjudicataires.

Photographies non contractuelles.

Règlement comptant – frais légaux 14,40 % en sus.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSER A VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Pour être autorisé à enchérir, obligation de consignation de 10.000 euros réceptionnés ou crédités au plus tard le 22 FEVRIER 2022 par chèque de banque ou virement bancaire.

**RIB :**

**BRA 10468 02353 12783300200 46**

**IBAN FR76 1046 8023 5312 7833 0020 046**

**BIC RALPFR2G**

Pour tout renseignement, contact Eric VIGNIER 06-70-80-52-91.

Inventaire complet sur [www.2C-partenaires.com](http://www.2C-partenaires.com)

Attention, l'accès à la salle des ventes se fera dans le strict respect des conditions liées au nouveau pass sanitaire, à savoir : un passeport vaccinal à jour ou un test antigénique ou examen de dépistage réalisé moins de 48 heures avant l'accès à la salle.

Les gestes barrières et les conditions de sécurité sanitaire (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique) restent également de rigueur.

Conditions particulières de vente en application des mesures gouvernementales liées au COVID 19 :

La vente se déroulera en public restreint, dans la limite des personnes autorisées par les consignes sanitaires gouvernementales et dans le respect strict des conditions de sécurité sanitaire et des gestes barrière (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique). Paiement sur place exclusivement par carte bancaire ou virement. L'exposition préalable se fera dans les mêmes conditions de restriction.

## INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBIS de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de la valeur du lot.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.28% TTC, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accreditive ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSEZ A VOUS EN MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.